

Exemple d'un choix de carrière, celui de juriste international

Né de parents enseignants, Raphaël Jakoba a été attiré très tôt par la chose publique. Cet attrait s'explique par l'atmosphère familiale dans laquelle il a baigné dans sa prime jeunesse, son père ayant occupé une responsabilité publique durant la première République. «Très jeune, j'étais intéressé par la res publica, c'est-à-dire la chose publique», a-t-il expliqué.

Cet environnement l'a forgé à apprécier les affaires nationales et internationales. «Des personnalités historiques comme De Gaulle, Mao Zé Dong, Kennedy... ont peuplé ma jeunesse. Des événements politiques comme l'impeachment de Nixon en 1972 aux Etats-Unis, la démission du Général De Gaulle en France en 1969, ont été beaucoup débattus dans notre vie familiale. Mon intérêt pour le Droit est né de là...».

Après le baccalauréat, il a suivi une formation à l'extérieur. «Mon choix a été fixé très tôt : faire du Droit international. C'est la raison pour laquelle j'ai fait une formation à la Sorbonne, Paris I, Option Droit international pour en finir par un doctorat en troisième cycle en Droit des affaires internationales. Par ailleurs, j'ai intégré l'Institut d'Etudes Politiques de Paris», a-t-il poursuivi.

Et après ses études, il a été sollicité en tant que stagiaire par grand nombre d'établisse-



« L'arbitrage est une forme de diplomatie »

ments parisiens. Parmi ces sociétés figurent la Banque nationale de Paris, l'Assurance générale de France et le cabinet d'Avocats Gide, Loyrette Nöel.

Selon lui, des rencontres peuvent parfois changer le cours du destin. Sa rencontre avec Alain Plantey, un diplomate français, déjà ambassadeur de France à Madagascar (de 1969 à 1972), lui a ouvert le monde de l'arbitrage international au niveau de la Chambre de Commerce Internationale (Cci) de Paris. Il a travaillé durant 10 ans à la Cour Internationale d'Arbitrage de la Cci, avec le titre de Conseiller Spécial. Cette connaissance de l'arbitrage lui a valu d'avoir été choisi plus tard par l'Usaid Madagascar, pour devenir le Secrétaire Général du jeune

Centre malgache d'arbitrage, le Centre d'arbitrage et de médiation de Madagascar (Camm).

En 1999, il est rentré au pays pour mettre en place un cabinet juridique international, du nom de Madagascar Conseil International (Mci) dont il est actuellement le manager associé. «La décision de rentrer n'a pas été facile mais c'est normal de rentrer au bercail», selon lui. Ce cabinet, d'environ une cinquantaine de personnes, est composé de quatre départements. Il y a ceux qui sont en charge du conseil juridique - lequel s'occupe notamment de contrats et d'investissements étrangers - du département propriété intellectuelle, de l'édition du Bulletin juridique et fiscal, de la formation en droit des affaires et du recouvrement de créances.